ANGLES MORTS DU NUMÉRIQUE UBIQUITAIRE

UN GLOSSAIRE CRITIQUE ET AMOUREUX

Sous la direction de
Yves Citton,
Marie Lechner &
Anthony Masure

TABLE DES ENTRÉES

A

Abstraction
Acceptabilité
Algolittérature
Algotaylorisme
Analogique
Apeirogon
API
Apophénie
Architecture de choix
Asservissement machinique
Automation versus collaboration
Avance de confiance

B

Base de données
Biais d'automation
Biais de confirmation
Biais de discrimination
Bienveillance
Boîte noire
Bossware
Bulle de filtres
Bureaucratie sans fonctionnaires

C

Capitalisme de plateforme ou capitalisme de surveillance
Château
Classe polliniste
Classe vectorialiste
Clavier
Cognitariat
Cognition synthétique
Colloque de Cerisy
Colonat
Combinateur
Communs
Comportementalisme machinique
Comptabilité en partie triple
Computation
Computation à l'échelle planétaire
Computer Grrrls
Confiance et éthique
Connexion versus conjonction
Copier-coller
Copy-far-left
Ctrl & Echap

D

Dashboard
Data/données/prises
Design des angles morts
Désobéissance technologique
Département de la Manche
Dévisagement de l'ennemi et conspirationnisme
Dictature de la commodité
Digitalisation et doigté
Dronification
Durcissement du software

E

Effet de réseau/Économie de réseau

Effet-rebond

Elaine Herzberg

Embrayeur de violence

Entreprécariat

Esclave énergétique

Espace/code (versus espace codé)

Essentialisme

Éthique by design

Évangélisme technologique

Exclusion numérique

Extractivisme attentionnel

Extractivisme (le nouvel)

F

Facteur humain

Fiction de responsabilité

G

Geste

Glitch-feminisme

Gouvernance algorithmique

Greenternet

H

Habituation médiale

Health Data Hub

Hétéromation

Horizon fuyant

Humanectomie

Humour

I

Image-représentation versus image-transaction

Imaginaires du numérique

Immédiacie, immédiateté, instantanéité

Implant

Incomputable

Inclusion des plus-qu'humain·es

Inconscient technologique

Individualisation assurancielle

Infrastructure

Inquisitorialité

Intelligence artificielle

Intelligence végétale

Interopérabilité

Intime

Intuition

Irréversibilités

J

Justice numérique immanente

L

Law rules code

Lock-in/monopole radical

Logistique

M

Maintenance, préservation

Mandat de smartness

Marronnage numérique

Médiactivisme, médihacktivisme, médias tactiques, médianarchisme

Métamédia

Métaréalisme

Mot-clé

Myopie de l'IA

N

Neurodiversité numérique

Numérisation

O

Obligation de chiffrage de trajectoire visée

P

Paradoxe ds compétences

Paranoïa

Peak data

Planification

Poids écologique du numérique

Protection ou circulation

Q

Quarantaine

Quatre replis de médialité

Queeriser le numérique ?

R

Radicalisation

Real name policy

Récursivité

Reféodalisation d'Internet

Relation humain-machine

Réseau

S

Septième génération

Smart city

Smartness

Sobriété numérique

Socialisation numérique

Sousveillance

Stack

Système versus enchevêtrement

Synapticon

T

Techno-cocon

Techno-féodalisme

Technopolice

Transition énergétique

Transparence

Tuyaux & Tableaux

U

Ubiquitaire

Un pour cent opposable

V

Validisme numérique

Vigile du Leroy Merlin

Viralité

Voir comme un réseau, penser comme une assemblée

GUIDE DE LECTURE

GLOSSAIRE DE QUELQUES ANGLES MORTS DU NUMÉRIQUE UBIQUITAIRE

Ce glossaire se compose d'articles, développés parfois sur plusieurs pages, qui tentent de relever certains angles morts dans nos visions dominantes de la numérisation de nos sociétés. Il se compose aussi de brèves définitions de notions communes ou d'expressions-clés, qui esquissent en quelques phrases des façons encore peu usitées de penser ou de pratiquer les bouleversements apportés par les appareils de computation et par leur mise en réseaux.

SIGNATURE

Les articles sont signés par leurs auteur·rices, qui en ont généralement présenté le contenu lors du colloque de Cerisy.
Les textes signés « Dir. de l'ouvrage » (pour direction de l'ouvrage) sont les entrées parfois issues des présentations et discussions nourries par les participant·es du colloque de Cerisy, parfois importées de textes théoriques en langues étrangères. Ces définitions ont été rédigées par les directeur·rices de ce glossaire.

CODE TYPOGRAPHIQUE

Lorsqu'une entrée du glossaire renvoie à une autre, celle-ci est indiquée de la sorte : (voir Telle entrée).
En blanc sur fond gris sont représentées les touches de clavier citées.

SIGLE ET ABRÉVIATION

IA : intelligence artificielle (*artificial intelligence*, AI)

API : *application program interface*
(interface de programmation d'application)

Cada : Commission d'accès aux documents administratifs

CCIC : Centre culturel international de Cerisy

CMS : systèmes de gestion de contenus

Cnil : commission nationale de l'informatique et des libertés

CS : cognition synthétique

EGA : entité générale abstraite

Gafa, Gafam : Google, Apple, Facebook, Amazon et Microsoft

GPAI : *global partnership in artificial intelligence* (partenariat mondial sur l'intelligence artificielle, PMIA)

HTML : *hypertext markup language* (langage de balises pour l'hypertexte)

IME : *input method editor* (méthode de saisie)

LGBTQIA+ : lesbiennes, gays ; bisexuel·les, transexuel·les, queers, intersexes, asexuel·les, et plus

LiDAR : light detection and ranging (détection et estimation de la distance par la lumière)

LOL : *laughing out loud* (rire tout haut)

Midi : *musical instrument digital interface* (interface numérique pour instrument de musique)

Natu : Netflix, Airbnb, Tesla, Uber

NBIC : nanotechnologies, biotechnologies, sciences de l'information et de la cognition

PAO : publication assistée par ordinateur

R&D : recherche et développement

RGPD : règlement général sur la protection des données

RPA : automatisation robotisée des processus

SDUN : schéma départemental des usages numériques

SNDS : système national des données de santé

TAL : traitement automatique du langage naturel

Tina : *there is no alternative* (il n'y a pas d'alternative)

UI : *user interface* (interface utilisateur·rice)

UX : *user experience* (expérience utilisateur·rice)

N

Neurodiversité numérique

Le terme *neurodiversité* apparaît pour la première fois en 1998 dans un article de la revue *The Atlantic* sous la plume de l'écrivain américain Harvey Blume, qui le reprend lui-même de la bouche de Judy Singer, une sociologue australienne autiste. Cette dernière, inspirée par les mouvements pour les droits civiques des femmes et des personnes homosexuelles dans les années 1960-1970 (Silberman, 2020, p. 463), et revendiquant l'impact environnemental à l'instar des *disability studies* (Chamak & Bonniau, 2014), espérait voir émerger des initiatives similaires de la part de la communauté autistique. Selon cette perspective structurelle du modèle social du handicap, Blume (1998) indique que la neurodiversité « pourrait bien être tout aussi cruciale pour l'espèce humaine que la biodiversité l'est pour la vie en général ». Là où certains voient une déficience, d'autres parlent alors de diversité.

La non-prise en compte de la neurodiversité pourrait bien être l'un de principaux angles morts de cultures numériques largement fondées sur un jeu de miroir entre « intelligence artificielle » et « intelligence humaine ». Toutes deux sont structurées par une certaine idée normative de ce qu'est « l'intelligence », idée elle-même fortement inspirée de modèles cognitifs et neurologiques à prétentions objectivistes et universalistes, continuant de creuser l'écart entre le normal et le pathologique, ou encore entre les champs d'expérience physique, « entraînement », ou relationnel, « appréciation » (Manning & Massumi, 2012).

En 1997, le même Harvey Blume utilisait en effet l'expression *neurological pluralism* (pluralisme neurologique) pour indiquer le besoin d'un « nouveau contrat social » reconnaissant l'existence d'une autre manière d'appréhender le monde propre aux personnes autistes (Blume, 1997). C'est en s'intéressant aux forums de conversation sur Internet entre des personnes autistes et des échanges individuels avec certaines d'entre elles que l'écrivain relate l'utilisation qu'elles font des termes *neurologically typical people* (personnes neurologiquement typiques), abrégés NTs. L'expression désigne les êtres humain·es dont le *brain wiring* (câblage cérébral) est en adéquation avec les standards biomédicaux entendus comme typologiquement normal et en bonne santé. Les personnes autistes interrogent alors les diagnostics portés à leur rencontre qui pointent une anomalie cérébrale entraînant des dysfonctionnements sensibles, sociaux et cognitifs, et adoptent avec ironie le même paradigme pathologique à l'encontre des personnes NTs :

> Le syndrome neurotypique est un désordre neurologique caractérisé par une préoccupation pour les questions de socialisation [*social concerns*], par des délires de supériorité, et par une obsession pour la conformité. (Blume, 1998)

Selon cette perspective, la différence se fait à partir du fonctionnement cognitif d'après une distinction entre neurotypiques et neuroatypiques. La catégorie s'élargira pour cette dernière aux personnes ayant un diagnostic psychiatrique ou avec un trouble envahissant du développement (TED), pour alors sortir d'une vision faussement binaire entre autiste et non-autiste. Ici, l'attention se focalise sur les caractéristiques cérébrales des individus, jusqu'à en faire une caractéristique identitaire. Pour l'enseignant-chercheur en psychologie, autiste et queer, Nike Walker, un groupe d'êtres humains peut alors être neurodiversifié s'il possède en son sein des personnes neurodivergentes, c'est-à-dire des personnes neurotypiques et des personnes neuroatypiques à la fois. Il affirme que la neurodiversité est un fait biologique incontestable relatant la diversité de fonctionnement neurologique de l'espèce humaine. Par essence, elle n'est donc ni un paradigme, ni un mouvement politique, mais une perspective philosophique d'action et de réflexion pour l'un et pour l'autre (Walker, 2014).

Ainsi, la diffusion et la large utilisation du mot *neurodiversité* a simultanément participé dans les années 1990 à développer les discours politiques et à façonner une identité commune en faveur de l'*empowerment*, tout en se légitimant grâce au prisme

paradigmatique des neurosciences favorable à la diversité des modes de pensées et réfutant la pathologisation des personnes considérées comme neuroatypiques (Chamak & Bonniau, 2014).

Dans ces bouleversements, le numérique a tenu une place importante pour l'expansion du mouvement social pour la neurodiversité, en lui offrant des espaces favorables d'expression, comme des forums ou des mondes virtuels (dont certains ont été pensés par des personnes neuroatypiques, telle la plateforme communautaire *Wrong Planet*). Le numérique a également joué un rôle significatif pour l'émancipation positive au regard des représentations psychopathologiques de l'autisme, à travers le perfectionnement des technologies d'imagerie cérébrale en neurosciences (Forest, 2016).

Ces apports réciproques ont cependant contribué à l'imaginaire analogique de l'humain-machine dans sa dimension fonctionnelle et pragmatique. Cette métaphore sémantique est très présente dans l'article de Blume de 1997, qui reprend les termes revendiqués par l'ingénieure et militante autiste Temple Grandin. Véhiculant l'image d'un monde rationnel et fonctionnel, aseptisé de toute subjectivité et de tout culturalisme, cette représentation métaphorique participe paradoxalement à de nouvelles catégorisations socio-structurelles, telles que l'appétence pour le domaine de l'informatique des personnes autistes ou encore leur désir d'interactions sociales uniquement par échanges virtuels. Ce stéréotype s'est trouvé amplifié par l'historique et la culture de la Silicon Valley, ou encore par l'émergence de nombreuses entreprises consultantes ou prestataires (Auticonsult, Asperteam, Avencod, etc.) qui se sont spécialisées dans l'emploi de personnes autistes dans le champ du développement informatique ou des technologies numériques. Si le taux de chômage des personnes autistes, ou plus généralement des personnes en situation de handicap, reste une problématique actuelle, l'expansion de ces corrélations souligne la complexité de la diversité au sein même des groupes de personnes neuroatypiques. Par conséquent, de plus en plus de biais à l'égard des diagnostics et de l'accès aux aménagements législatifs sont pointés du doigt comme discriminants, notamment à l'égard des femmes ou des personnes racisées.

Cette surreprésentation des *talents autistiques* sur le marché du travail est aussi critiquée à l'égard de l'invisibilisation des difficultés quotidiennes que peuvent rencontrer des personnes autistes, notamment celles pour qui l'accès au monde professionnel ne peut être envisagé (Chamak, 2013). C'est pourquoi aujourd'hui de nombreux mouvements militants pour la neurodiversité revendiquent l'intersectionnalité comme nouvel outil de réflexion et se servent d'Internet et des réseaux sociaux comme espaces d'expression (par exemple sur Instagram : @neurodivergentactivist, @cle.autistes, @tas_pas_lair_autiste, etc.).

Selon cette évolution historique et générationnelle, simultanément influencée par les avancées scientifiques et techniques ainsi que par les mouvements socioculturels, il apparaît que les angles morts du numérique au regard de la neurodiversité sont paradoxalement ce qui lui a permis de s'instituer à la fois comme paradigme constructif pour les neurosciences et comme cadre de réflexion pour les luttes en faveur de la justice sociale. Tout en alimentant les suspicions eugéniques à l'égard des avancées scientifiques concernant le diagnostic prénatal pour l'autisme, et tout en contribuant aux représentations réductrices des caractéristiques de l'autisme, la relation entre numérique et neurodiversité semble en effet être simultanément conflictuelle et porteuse d'initiatives émancipatrices.

Manon Ménard

RÉFÉRENCES

Blume, H. (1997). « Autistics, Freed From Face-to-Face Encounters, Are Communicating in Cyberspace », *The New York Times*.

Blume, H. (1998). « Neurodiversity: On the Neurological Underpinnings of Geekdom », *The Atlantic*.

Chamak, B. (2013). « Autisme : nouvelles représentations et controverses », *Psychologie Clinique*, 36.

Chamak, B., Bonniau, B. (2014). « Neurodiversité : une autre façon de penser », *Neurosciences et société : enjeux des savoirs et pratiques sur le cerveau*. Armand Colin.

Forest, D. (2016). « Les ambiguïtés de la neurodiversité – Un droit à la différence ? » *médecine/sciences*, 13(4).

Manning, E., Massumi, B. (2012). « Vivre dans un monde de texture. Reconnaître la neurodiversité », *Chimères*, 78.

Silberman, S. (2020). *Neurotribus. Autisme : plaidoyer pour la neurodiversité*. Quanto.

Walker, N. (2014) *Neurodiversity: Some Basic Terms & Definitions*. https://neurocosmopolitanism.com/neurodiversity-some-basic-terms-definitions/

On peut dès lors désigner précisément l'angle mort d'une telle vision anoptique du numérique ubiquitaire : le *perspectivisme* (Alloa, 2020). Tout savoir – visuel ou non – relève toujours d'une certaine perspective, qui ne tient pas tant au point de vue qu'au « point de vie » (Aït Touati, 2019). Les façons dont nous « voyons » les choses ne tiennent pas seulement à la position que nous occupons dans le monde, mais tout autant aux pratiques que nous y développons. En ce sens, la collecte de données (statistiques) est toujours conditionnée par certaines questions que l'on pose à la réalité, par certains découpages entre ce qui est considéré comme pertinent ou comme non pertinent (voir Abstraction et Apeirogon). Le numérique ubiquitaire a beau tendre à être anoptique, il ne sera jamais « apratique ». Les veilles qu'il entretiendra seront toujours sélectives, partielles et partiales. Le besoin de mettre la lumière sur cet angle mort de partialité, inhérent à toute perspective humaine dès lors qu'elle est une perspective pratique, doit être rappelé chaque fois qu'il est question du numérique ubiquitaire.

Yves Citton

RÉFÉRENCES

Aït Touati, F., Arènes, A., Grégoire, A. (2019). *Terra forma. Manuel de cartographies potentielles*. B42.

Alloa, E. (2020). *Partages de la perspective*. Fayard.

Aubert, O. (2019). *Anoptikon : une exploration de l'Internet invisible*. FYP.

Greenfield, A. (2007). *Everyware : La révolution de l'ubimédia*. Pearson.

Weiser, M. (1991). « The Computer for the 21st Century », *Scientific American Special Issue on Communications, Computers, and Networks*.

Un pour cent opposable

Pour nourrir le débat contradictoire sur le déploiement de nouvelles technologies (numériques) controversées, Hubert Guillaud relayait lors du colloque de Cerisy la proposition d'obliger tout projet industriel à consacrer 1 % de son budget au financement des associations désireuses de s'opposer à lui (voir Obligation de chiffrage de trajectoire proposée).

V

Validisme numérique

En tant que système structurellement discriminant et oppressant à l'égard des personnes en situation de handicap, le validisme ou capacitisme (*ableism* en anglais) considère l'être humain valide, en pleine possession de ses capacités physiques et psychologiques, comme norme dominante à atteindre. Le Collectif Lutte et handicaps pour l'égalité et l'émancipation le définit ainsi sur leur site web :

> [le validisme] associe automatiquement la bonne santé et/ou l'absence de handicap à des valeurs positives telles que la liberté, la chance, l'épanouissement, le bonheur, la perfection physique, la beauté. Par opposition, il assimile systématiquement le handicap et/ou la maladie à une triste et misérable condition, marquée entre autres par la limitation et la dépendance, la malchance, la souffrance physique et morale, la difformité et la laideur.

Le validisme est l'un des nombreux angles morts de nos débats sur le numérique. Il se manifeste sous des formes diverses, explicites ou implicites, qui participent à la dépolitisation des questions liées au handicap en les assimilant à des sujets de santé, de nature caritative et charitable. Par conséquent, les discours et les actions anti-validisme luttent pour l'émancipation des personnes en situation de handicap, tout en dénonçant les initiatives bienveillantes teintées de paternalisme. Ils insistent sur la reconnaissance de chacun et chacune en tant que sujets de droit, dans les sphères juridiques, sociales, ou économiques. Ces revendications s'inscrivent dans la continuité historique des mouvements pour les droits civiques, *The Civil Rights Movement* et *The Civil Disability Rights Movement*, durant les années 1960 au Royaume-Uni et aux États-Unis, et de l'émergence dans les années 1970-1980 des *disability studies*, un champ de recherche en sciences sociales, sous l'impulsion des écrivains et militants

Irving K. Zola (États-Unis), Vic Finkelstein et Mike Oliver (Royaume-Uni). Terreaux fertiles pour les luttes contre le validisme, les *disability studies* mettent en lumière les barrières environnementales et sociétales comme étant les sources principales des situations contextuellement handicapantes (Albrecht *et al.*, 2001). Cette perspective s'oppose au modèle médical du handicap alors dominant de l'époque (*rehabilitation sciences*) en introduisant de nouvelles approches conceptuelles et interdisciplinaires du handicap et en redistribuant les parts de responsabilité à son égard.

On remarque une évolution en langue française résultant de la distinction entre la formule « personne handicapée » (modèle médical), comme identité intrinsèque, et « personne en situation de handicap » (modèle social), relative à des modalités structurelles et systémiques. Si ces appellations ne font pas l'unanimité vis-à-vis des courants et des modèles auxquels elles sont habituellement rattachées, il n'en reste pas moins que le paysage sémantique du handicap se pense toujours d'après les conditions d'existence d'un individu. L'écrivaine et militante Marta Russel va cependant plus loin en faisant du terme *handicap* (*disability*) un concept radical propre à l'organisation de la société moderne. Selon elle, il concerne les modes et les moyens de production-consommation relatifs au marché capitaliste, eux-mêmes constituant les figures symptomatiques de la rationalisation des conditions physiques et psychologiques des travailleur·ses. Les barrières biologique, environnementale et sociale ne seraient qu'une manifestation explicite d'une déficience (*impairment*) propre à l'incapacité d'un individu de pouvoir être considéré comme un sujet de droit dans une société exploitante en quête de profits perpétuels (2001). D'après ce postulat, le validisme serait inhérent à la structure relationnelle du système économique capitaliste et des décisions politiques qui le soutiennent, et dont l'exclusion maintient le statu quo.

En prenant en compte ces prismes par lesquels considérer la question du handicap selon les modèles et les paradigmes qu'ils soulèvent, le validisme met en lumière les stratégies opérantes de récupération, d'invisibilisation ou d'instrumentalisation des expériences de vie des personnes en situation de handicap, que ce soit au travers de leur récit, de leurs pratiques ou de leur culture. Si nous le considérons comme un outil conceptuel explicitant les relations de valeur et de pouvoir imbriquées, il permet d'analyser l'expression de ces stratégies selon leurs diverses formes et leurs applications. En parlant de *validisme numérique* nous mettons alors l'accent sur les biais validistes que nous retrouvons dans les outils et appareils relevant des technologies numériques. Ces biais soulignent deux angles morts principaux.

Le premier concerne l'ignorance des objets techniques à l'égard des conditions d'existence d'un handicap, qu'elles soient motrices, cognitives, sensibles ou culturelles, ce qui a pour conséquence d'amplifier les facteurs discriminants d'une situation envers les personnes concernées. Nous observons une discréditation des identités compte tenu de l'administration de normes socio-économiques dans la conception des artefacts, qui paradoxalement participe à la surexposition de ces identités et à leur stigmatisation (Goffman, 1975). À la manière des aménagements architecturaux, cet angle mort se manifeste principalement sous forme de barrières physiques, conséquences de la conception standardisée des objets et des interfaces numériques, exaltant la culture validiste.

Sasha Costanza-Chock, designer-chercheur·e, cite Batya Friedman et Helen Nissenbaum (*Human Values and the Design of Cumputer Technology)* pour parler des *preexisting bias* (biais préexistants) indiquant la reproduction de discriminations socioculturelles et institutionnalisées dans les systèmes informatiques (2020, p. 47). La prévalence de la culture visuelle dans le développement de dispositifs et de supports numériques dû à l'essor du design d'interface depuis les années 1970 est un exemple évident de la non-considération des personnes malvoyantes ou aveugles au sein du processus de conception. Il en est de même de la démocratisation et de la diffusion de contenu audiovisuel à l'égard des personnes sourdes ou malentendantes, qui sont néanmoins à l'origine du développement des sous-titres vidéo et des livres audio, prémices de l'*inclusive design* dans les années 1970-1980 (Holmes, 2018). Ces biais validistes, par leurs caractéristiques sensorielles, sont cependant plus facilement identifiables et font l'objet de réglementations législatives

concernant des normes d'accessibilité numérique internationales (WCAG 2.1) ou nationales (RGAA pour la France).

Cependant peu mises en application, ces normes d'accès soulignent la persistance de la culture valide et les limites des technologies d'assistanat aliénantes (nous pensons par exemple aux voix robotiques des assistants d'interface vocaux), privilégiant les enjeux fonctionnels et la performance technique (Laitano, 2018) selon une logique d'usager·es consommateur·rices, au détriment du relationnel et des enjeux sociaux.

Le deuxième angle mort témoigne d'une profonde croyance envers les technologies capables de « réparer les corps », telles que les pratiques d'outillages physiques ou mentaux. Nous ne nions pas l'apport essentiel des objets techniques concernant la mobilité et la motricité pour les personnes handicapées. Poussée à son paroxysme, cette pensée technocentrée participe cependant surtout au développement de marchés économiques et des recherches scientifiques transhumanistes, tout en diffusant implicitement des idées eugéniques œuvrant pour l'amélioration de l'être humain. De plus, une rationalisation universaliste et performative de l'identité humaine s'opère d'après des technologies souvent et faussement considérées comme neutres.

Nous retrouvons divers systèmes d'appareillage pour les personnes en situation de handicap, moteur, sensoriel ou cognitif, qui tentent à tout prix de réparer un sens par un autre selon les représentations de l'autonomie propres à la culture validiste. À ce titre, nombreuses entreprises de technologies numériques développent des projets équipés de système d'IA pour proposer des prothèses « augmentées » dont les possibilités d'interactions doivent paradoxalement favoriser l'indépendance des personnes en situation de handicap. Une personne malvoyante ou aveugle peut alors être outillée de lunettes ou d'un gadget sonore lui transmettant en temps réel les données de l'environnement dans lequel elle se trouve. Les valeurs sensitives singulières d'un·e individu·e (ici l'ouïe) sont objectivées d'après des possibilités fonctionnelles et administrées selon une logique de performance efficiente et d'une réparation technique des sens (ici la vue).

De plus, dans le cas du projet *Seeing AI* de Microsoft, d'autres biais discriminants se manifestent lorsqu'il est question d'identifier par un algorithme l'identité genrée, l'âge ou encore l'état émotionnel d'un·e interlocuteur·rice. Parfois c'est même l'ensemble du corps qui disparaît derrière un appareil technique qui métaphorise le glissement du sensoriel et du relationnel vers le tout fonctionnel, comme le proposent des robots de téléprésence pour l'enseignement à distance dans le cas de handicap social ou sensoriel. Fidèle à une logique de remplacement, ce type de dispositif crée également d'autres niveaux de vulnérabilité dus à sa propre dépendance envers l'assistance humaine pour assurer son état de charge et sa circulation au sein de l'établissement.

La validisme numérique se manifeste alors par le désir paradoxal d'autonomie et de performance de l'être humain·e, censé encourager sa participation et favoriser sa reconnaissance sociale, selon une logique perpétuée d'assistanat et d'appareillage technique stigmatisants ou aliénants.

Manon Ménard

RÉFÉRENCES

Albrecht, G.L., Ravaud, J.-F., Stiker, H.-J. (2001). « L'émergence des disability studies : état des lieux et perspectives », *Sciences sociales et santé*, 19(4).

Costanza-Chock, S. (2020). *Design Justice. Community-Led Practices to Build the Worlds We Need*. MIT Press.

Goffman, E. (1975). *Stigmate. Les enjeux sociaux des handicaps*. Minuit.

Holmes, K. (2018). « The No. 1 thing you're getting wrong about inclusive design ». www.fastcompany.com/90243282/the-no-1-thing-youre-getting-wrong-about-inclusive-design

Laitano, M.I. (2018). « Vers un design accessible, au-delà du design de la forme et de la fonction », *tic&société*, 12(2).

Russel, M. (2001). « Disablement, Oppression, and the Political Economy », *Journal of Disability Policy Studies*, 12(12).

VIGILE DU LEROY MERLIN (PÉNURIE DES RELATIONS HUMAINES)

Je suis choqué de voir comment Leroy Merlin traite ses employé·es et ses client·es, avec le système *click & collect*. Désolé pour le pavé, mais voilà mon histoire : récemment je vais au Leroy Merlin acheter un store pour Velux. Comme il n'est pas en stock, je me retrouve à passer commande dans le rayon. Bon. Trois semaines plus tard, je reçois un courriel (version *no-reply*) : mon produit est arrivé, je dois m'inscrire à un rendez-vous sur le site pour aller le chercher au Retrait des marchandises.

La Grande Collection ArTeC est constituée d'ouvrages collectifs traitant des thèmes de l'École universitaire de recherche [EUR] ArTeC : la recherche-création, les écritures numériques, les technologies et médiations humaines. La collection explore des nouveaux liens entre les arts, les sciences humaines, la communication, les sciences et les techniques.

Les Petite et Grande collections ArTeC sont co-éditées par l'EUR ArTeC et Les presses du réel.

Cet ouvrage a bénéficié d'une aide de l'État gérée par l'Agence nationale de la recherche au titre du programme Investissements d'avenir [ANR-17-EURE-0008].

Comité scientifique des collections
Samuel Bianchini, Maxime Boidy, Yves Citton, Pierre Hyppolite, Tiphaine Karsenti, Pascal Martin, Isabelle Moindrot, Emanuele Quinz, Clothilde Roullier, François-David Sebbah, Marta Severo

Directrice des collections ArTeC
Marta Severo

Éditrice, chargée des publications ArTeC
Laura Boisset

Co-directrice des Presses du réel
Patricia Bobillier-Monnot

Design graphique
Bertrand Sandrez

Ce glossaire est issu du colloque « Angles morts du numérique » qui s'est tenu du jeudi 24 septembre au jeudi 1er octobre 2020 au château de Cerisy, co-organisé par Yves Citton, Francis Jutand, Édith Heurgon, Marie Lechner, Olivier Lecointe, Anthony Masure et Vanessa Nurock.
Il a été possible grâce au financement accordé par le Cercle des partenaires de Cerisy, et en particulier le Crédit coopératif, la RATP, Vinci - Fabrique de la Cité, le Conseil départemental de la Manche, La Poste, Suez et Veolia, que nous remercions.

This project has received funding from the MSCA-RISE programme under grant agreement No. 101007915.

Achevé d'imprimer par XXX
N° d'impression : XXX
Dépôt légal : janvier 2023
Imprimé en France

ISBN : 978-2-37896-359-0

EUR ArTeC
140, rue du Chevaleret
75013 Paris
www.eur-artec.fr

Les presses du réel,
35, rue Colson
21000 Dijon
www.lespressesdureel.com

les presses du réel

École Universitaire de Recherche ArTeC